

ACADEMIE DE PARIS

LISTE D'APTITUDE DITE « D'INTEGRATION » POUR L'ACCES des AE et CEEPS AUX ECHELLES DE REMUNERATION DE PROFESSEUR CERTIFIE, PROFESSEUR CERTIFIE, PROFESSEUR d'EPS ou PLP

FICHE DE CANDIDATURE 2018/2019

<u>I - Identification</u>	
Civilité : <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	
Nom d'usage : Nom de famille :	
Prénom : Date de naissance : Numéro de téléphone :	
<u>II - Situation à la rentrée scolaire 2018-2019</u> (Joindre <i>obligatoirement</i> les pièces justificatives)	
Echelle de rémunération actuelle : <input type="checkbox"/> AE <input type="checkbox"/> AE d'EPS <input type="checkbox"/> Chargé d'Enseignement d'EPS (cochez la case correspondante)	
Etablissement <u>principal</u> d'exercice : (Précisez collège ou lycée)	
Discipline au titre de laquelle vous postulez	
Echelon atteint au 31/08/2017 : _____ ème échelon Date et mode d'accès à cet échelon :	
Si vous êtes cette année dans l'une des situations suivantes, veuillez cochez la case correspondante : <input type="checkbox"/> En congé de longue durée <input type="checkbox"/> En congé de longue maladie <input type="checkbox"/> En congé parental	
<u>III - Promotion postulée</u>	
➤ <u>Echelle de rémunération à laquelle vous souhaitez accéder par la présente candidature :</u> <input type="checkbox"/> Professeur Certifié <input type="checkbox"/> Professeur de Lycée Professionnel <input type="checkbox"/> Professeur d'Education Physique et Sportive	
<p style="text-align: center;"><u>IV – Diplômes et promotions</u> (Joindre <i>impérativement</i> les pièces justificatives)</p> <p>Cochez, le cas échéant, la case correspondant à votre situation :</p> <p><input type="checkbox"/> Adjoint d'enseignement titulaire de la licence ou d'un titre ou diplôme équivalent sanctionnant un cycle d'études d'au moins 3 années : 40 pts</p> <p><input type="checkbox"/> ou Adjoint d'enseignement titulaire du master ou d'un titre ou diplôme équivalent sanctionnant un cycle d'études d'au moins 5 années : 50 pts</p> <p><input type="checkbox"/> ou Adjoint d'enseignement promu après inspection pédagogique spéciale ou sur proposition de la commission académique de sélection : 40 pts</p> <p><input type="checkbox"/> Chargé d'enseignement d'éducation physique et sportive (CEEPS) titulaires de la licence ou d'un titre ou diplôme équivalent sanctionnant un cycle d'études d'au moins 3 années : 40 pts</p> <p><input type="checkbox"/> ou Chargé d'enseignement d'éducation physique et sportive (CEEPS) titulaires du master ou d'un titre ou diplôme équivalent sanctionnant un cycle d'études d'au moins 5 années : 50 pts</p> <p><input type="checkbox"/> ou Adjoint d'enseignement issu des Maîtres auxiliaires II en EPS (intégrés dans le cadre du décret n°91-203 du 25/02/91) : 10 pts</p>	<p>CADRE RESERVE AU RECTORAT BAREME</p> <p>Points échelon :</p> <hr/> <p>TOTAL :</p>
Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie exacts les renseignements et déclarations figurant au présent dossier.	
Fait à :	le : Signature :